

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** Mmes, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud, Véronique Autexier.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Pascal Chardat, Serge Dorain, Philippe Faure, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Jean-Charles Guiguen, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Invités présents :** Néant.
- Excusé(s) :** Néant.
- Absent(s) non excusés :** Néant.

PRÉAMBULE

Compte tenu de l'urgence du dossier le Comité de direction s'est exceptionnellement tenu par voie électronique comme le prévoit l'article 13.7 (Fonctionnement) des statuts du District de football de la Charente.

13.7. Fonctionnement

Le Comité de Direction se réunit au moins cinq (5) fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Il délibère valablement si au moins la moitié des membres sont présents.

Les réunions peuvent avoir lieu à titre exceptionnel téléphoniquement ou par visioconférence, voire, si l'urgence l'exige, par voie électronique.

SOMMAIRE

1° Sujet « Pour décision »

- "Règlement particulier dérogatoire lié à la situation sanitaire actuelle (Épidémie COVID-19)" portant sur l'organisation des compétitions départementales Seniors, Jeunes, Garçons et Féminines.

SUJET « POUR DECISION »

1° Règlement particulier dérogatoire lié à la situation sanitaire actuelle (Épidémie COVID-19)" (JF.Selle)

La LFNA a adopté dans son Comité de direction du 29/09/2020 un « **Règlement particulier dérogatoire lié à la situation sanitaire actuelle** (Épidémie COVID-19)" concernant l'organisation des compétitions régionales.

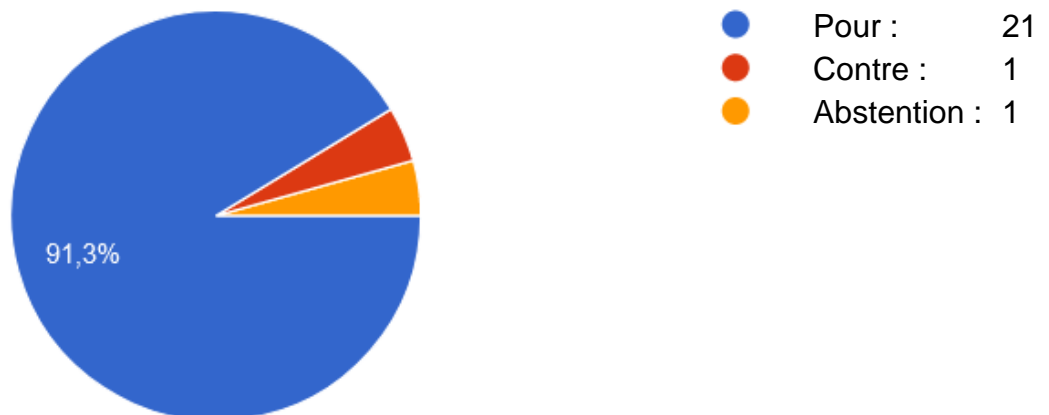
Dans un souci de cohérence et d'équité, la LFNA propose aux Districts de la Ligue d'adopter ce même règlement (quelques modifications de pure forme ont été apportées).

C'est ce même objectif de cohérence et d'équité qui concourt à cette proposition d'adoption pour les compétitions départementales.

C'est l'objet de la consultation par voie électronique.

Résultat du vote :

23 réponses



Décision 01 : le Comité de direction valide la proposition faite. Ce règlement est applicable dès le weekend du 10 et 11/10/2020 et consultable en cliquant sur le lien suivant : [\(CLIC ICI\)](#)

NB : Vous trouverez, en cliquant sur [CE LIEN](#), le calendrier V2 du 06 octobre incluant les dates de rattrapages possibles, tant pour les reports « COVID » que pour les reports « intempéries ».

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION DU 06/10/2020

N° Dossier	Thème	Décision	Pilote	Délai mise en œuvre
1	"Règlement particulier dérogatoire lié à la situation sanitaire actuelle (Épidémie COVID-19)" portant sur l'organisation des compétitions départementales Seniors, Jeunes, Garçons et Féminines	Validé	JF.Selle	Immédiat

Le prochain Comité Directeur se tiendra le **12 octobre 2020** à 19H00.

Le Président du District
Gilles Rouffignat

Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

